

# FICHE INDICATEUR

## 11 - PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

FAMILLE : 3 - Parc de logements

### Définition

L'indicateur de performance énergétique et environnementale est approché à partir des résultats des Diagnostics de Performance Energétique (DPE) réalisés entre 2013 et 2020. Il se décompose en deux variables :

- la consommation énergétique, exprimée en kWhEP par m<sup>2</sup> et par an
- l'estimation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), exprimées en kg eqCO<sup>2</sup> par m<sup>2</sup> et par an

L'échantillon porte uniquement sur des locaux à usage d'habitation. Pour rappel, le DPE est obligatoire pour toute transaction immobilière, vente ou location, ainsi que pour toute construction ou extension de bâtiment

Au 1er juillet 2021, la nouvelle version du diagnostic de performance énergétique (DPE) est entrée en vigueur, avec des modifications importantes : méthode de calcul unique, prise en compte de nouveaux postes de consommation et d'émission (éclairage, ventilation...), étiquette repensée (double seuil consommation/émission, plafonds réhaussés pour intégrer l'élargissement des postes de consommation et d'émission pris en compte...).

A ce jour, les données présentées dans l'ODH ne comprennent pas de résultat issus des DPE nouvelle mouture. De ce fait, les données sont classées en référence aux seuils retenus avant le 1er juillet 2021 pour définir les étiquettes énergie et climat. A noter, compte tenu des évolutions réglementaires, les DPE réalisés avant le 1er juillet 2021 ne seront plus valables à compter du :

- 31 décembre 2022 pour les diagnostics réalisés jusqu'au 31 décembre 2017
- 31 décembre 2024 pour les diagnostics réalisés entre le 1er janvier 2018 et 30 juin 2021

### Sources et fournisseurs de données

**Fournisseur(s) des données** : ADEME

**Source(s) des données** : Observatoire des DPE

### Méthodologie de production

Les données sont directement issues du fichier source

**Recommandations et limites d'utilisation:**

Les principales limites d'exploitation sont liées à la non exhaustivité des DPE (tous les logements ne sont pas audités) et à leur fiabilité parfois contestée.

## Méthode de visualisation

Cartographie dynamique

## Fréquence de mise à jour

Variable

## Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Emprise : Département des Pyrénées-Orientales  
Périmètre : au logement, géolocalisé à la parcelle.